

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du 25 juin 2026

Nombre de
conseillers
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

Pour : 09
Contre : 0
Abstention : 0
convocation :
16/06/2026
Date d'affichage :
16/06/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-cinq juin à 19 heures 00
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est
réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous
la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Nicolas
CATTIN, Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER, Séverine
MIDOL, Chloé DE SOUSA, BRIEZ Bruno, BRUN Roger.

Absents excusés : Vincent GOUNON, Laure MOULUN

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

2026-25

OBJ. DESIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉFENSE

Le Maire de la commune de Chausсенans,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le ministère des Armées encourage chaque commune à désigner un élu chargé des questions de défense afin
de favoriser le lien entre les forces armées, les autorités civiles et la population ;

Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'un interlocuteur privilégié sur les questions relatives à la défense, à la
mémoire combattante, au devoir de mémoire, à la citoyenneté et à la résilience ;

Décide :

Est désigné en qualité de référent défense de la commune, Monsieur Nicolas CATTIN, 2^{ème} Adjoint.

Le référent défense sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des services de l'Etat pour les questions relevant
de la politique défense, de la mémoire, de la citoyenneté et des actions de sensibilisation conduite sur le territoire
communal. Sensibiliser les jeunes générations à la défense et assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, MASSON Laurent

La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD

